

## **Multirisque Habitation**

Tableau des garanties

| FORMULEO!  |   |  | I.  | L maice attuse est cetar t  | de révision des loyers (IRL) publié par l'INS   |
|--|---|--|---|---|---|
| FORMULES GARANTIES   | MINI*   | ECO  | CONFORT   | OPTIMALE  | PREMIUM   |
| NCENDIE, RISQUES ANNEXES ET ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES   | Exclu   | Malaurada aranataratika  | Volumed an acceptant lan  | Valous de secondos eties  | Malaya da ara ara buyablara   |
| mmobilier  Vétusté remboursée dans la limite de  | Exclu   | Valeur de reconstruction<br>25 %   | Valeur de reconstruction<br>25 %  | Valeur de reconstruction<br>50 %  | Valeur de reconstruction<br>Illimitée   |
| Mobilier   | Voir Conditions Particulières   | Voir Conditions Particulières  | Voir Conditions Particulières   | Voir Conditions Particulières   | Voir Conditions Particulières   |
| Vétusté remboursée dans la limite de   | 25 %  | 25 %   | 25 %  | 35 %  | 50 %  |
| Objets de valeur  Mobilier en dépendances séparées et en véranda   | Exclu   | Exclu  | 10% du capital mobilier<br>Exclu  | 10% du capital mobilier<br>Exclu  | 15 % du capital mobilier<br>Exclu   |
| Contenu de congélateur   | Exclu   | Exclu  | Exclu   | Jusqu'à 200 €   | Jusqu'à 200 €   |
| rais de déplacement et replacement du mobilier   | Jusqu'à 50 fois l'indice  | Jusqu'à 50 fois l'indice   | Jusqu'à 50 fois l'indice  | Jusqu'à 50 fois l'indice  | Jusqu'à 50 fois l'indice  |
| rais de déblaiement, démolition, enlèvement des décombres  | Exclu   | Jusqu'à 250 € par pièce  | Jusqu'à 500 € par pièce   | Jusqu'à 500 € par pièce   | Jusqu'à 500 € par pièce   |
| rais de mise en conformité<br>Remboursement de la prime "dommages ouvrage"   | Exclu<br>Exclu  | Montant réel des frais<br>Montant réel des frais   | Montant réel des frais<br>Montant réel des frais  | Montant réel des frais<br>Montant réel des frais  | Montant réel des frais<br>Montant réel des frais  |
| Honoraires d'expert et architecte  | Exclu   | Jusqu'à 5% de l'indemnité versée   | Jusqu'à 5% de l'indemnité versée  | Jusqu'à 5% de l'indemnité versée  | Jusqu'à 5% de l'indemnité versée  |
| Privation de jouissance  | Jusqu'à 1 an de loyers  | Jusqu'à 1 an de loyers   | Jusqu'à 1 an de loyers  | Jusqu'à 1 an de loyers  | Jusqu'à 1 an de loyers  |
| Pertes indirectes  | Exclu   | Jusqu'à 10% des pertes directes  | Jusqu'à 10% des pertes directes   | Jusqu'à 10% des pertes directes   | Jusqu'à 10% des pertes directes   |
| rais de clôture provisoire et gardiennage  | Exclu<br>Sans limitation  | Exclu<br>Sans limitation   | Exclu<br>Sans limitation  | Exclu<br>Sans limitation  | Exclu<br>Sans limitation  |
| tisques locatifs, troubles de jouissance des co-locataires<br>terte de loyers des co-locataires  | Sans limitation<br>Exclu  | Jusqu'à 1 an de loyers   | Jusqu'à 1 an de loyers  | Jusqu'à 1 an de loyers  | Jusqu'à 1 an de loyers  |
| Recours Voisins et tiers   | Jusqu'à 20 945 fois l'indice  | Jusqu'à 20 945 fois l'indice   | Jusqu'à 20 945 fois l'indice  | Jusqu'à 20 945 fois l'indice  | Jusqu'à 20 945 fois l'indice  |
| Oont dommages immatériels<br>EMPÊTES, GRÊLE, POIDS DE LA NEIGE SUR TOITURES  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice   |
| nmobilier  | Exclu   | Idem garantie Incendie   | Idem garantie Incendie  | Idem garantie Incendie  | Idem garantie Incendie  |
| 1obilier   | Idem garantie Incendie  | Idem garantie Incendie   | Idem garantie Incendie  | Idem garantie Incendie  | Idem garantie Incendie  |
| rais de déplacement et replacement du mobilier   | Jusqu'à 50 fois l'indice  | Jusqu'à 50 fois l'indice   | Jusqu'à 50 fois l'indice  | Jusqu'à 50 fois l'indice  | Jusqu'à 50 fois l'indice  |
| rais de déblaiement, démolition, enlèvement des décombres  | Exclu   | Jusqu'à 250 € par pièce  | Jusqu'à 500 € par pièce   | Jusqu'à 500 € par pièce   | Jusqu'à 500 € par pièce   |
| rais de mise en conformité temboursement de la prime "dommages ouvrage"  | Exclu<br>Exclu  | Montant réel des frais<br>Montant réel des frais   | Montant réel des frais<br>Montant réel des frais  | Montant réel des frais<br>Montant réel des frais  | Montant réel des frais<br>Montant réel des frais  |
| lemboursement de la prime "dommages ouvrage"<br>Ionoraires d'expert et architecte  | Exclu   | Jusqu'à 5% de l'indemnité versée   | Jusqu'à 5% de l'indemnité versée  | Jusqu'à 5% de l'indemnité versée  | Jusqu'à 5% de l'indemnité versée  |
| Privation de jouissance  | Jusqu'à 1 an de loyers  | Jusqu'à 1 an de loyers   | Jusqu'à 1 an de loyers  | Jusqu'à 1 an de loyers  | Jusqu'à 1 an de loyers  |
| Pertes indirectes  | Jusqu'à 10% des pertes directes   | Jusqu'à 10% des pertes directes  | Jusqu'à 10% des pertes directes   | Jusqu'à 10% des pertes directes   | Jusqu'à 10% des pertes directes   |
| Frais de recherche de fuites   | Exclu   | Exclu  | Exclu   | Exclu   | Exclu   |
| Frais de clôture provisoire et gardiennage<br>Recours Voisins et tiers dont dommages immatériels   | Exclu<br>Exclu  | Exclu<br>Exclu   | Exclu<br>Exclu  | Exclu<br>Exclu  | Exclu<br>Exclu  |
| OL - VANDALISME  | Excita  | Excita   | Excita  | Excita  | Excita  |
| andalisme sur Immobilier (détériorations)  | Exclu   | Jusqu'à 105 fois l'indice  | Jusqu'à 105 fois l'indice   | Jusqu'à 105 fois l'indice   | Jusqu'à 105 fois l'indice   |
| 'andalisme sur mobilier (dont objets de valeur)  | Exclu   | Jusqu'à 1 000 € par pièce  | Jusqu'à 2 000 € par pièce   | Jusqu'à 2 000 € par pièce   | Jusqu'à 2 000 € par pièce   |
| ol de Mobilier<br>rais de déplacement et replacement du mobilier   | Exclu<br>Exclu  | Voir Conditions Particulières<br>Exclu   | Voir Conditions Particulières<br>Exclu  | Voir Conditions Particulières<br>Exclu  | Voir Conditions Particulières<br>Exclu  |
| rais de déplaiement, démolition, enlèvement des décombres  | Exclu   | Exclu  | Exclu   | Exclu   | Exclu   |
| rais de mise en conformité   | Exclu   | Exclu  | Exclu   | Exclu   | Exclu   |
| emboursement de la prime "dommages ouvrage"  | Exclu   | Exclu  | Exclu   | Exclu   | Exclu   |
| onoraires d'expert et architecte   | Exclu   | Exclu  | Exclu   | Exclu   | Exclu   |
| rivation de jouissance<br>ertes indirectes   | Exclu<br>Exclu  | Exclu<br>Exclu   | Exclu<br>Exclu  | Exclu<br>Exclu  | Exclu<br>Exclu  |
| rais de recherche de fuites  | Exclu   | Exclu  | Exclu   | Exclu   | Exclu   |
| rais de clôture provisoire et gardiennage  | Exclu   | Jusqu'à 21 fois l'indice   | Jusqu'à 21 fois l'indice  | Jusqu'à 21 fois l'indice  | Jusqu'à 21 fois l'indice  |
| DEGATS DES EAUX  |   |  |   |   |   |
| mmobilier<br>1obilier  | Exclu  Idem garantie Incendie   | Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie  | Idem garantie Incendie  | Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie   | Idem garantie Incendie  |
| rommages sur chauffage central suite au gel  | Jusqu'à 112 fois l'indice   | Jusqu'à 112 fois l'indice  | Jusqu'à 112 fois l'indice   | Jusqu'à 112 fois l'indice   | Jusqu'à 112 fois l'indice   |
| rais de déplacement et replacement du mobilier   | Jusqu'à 50 fois l'indice  | Jusqu'à 50 fois l'indice   | Jusqu'à 50 fois l'indice  | Jusqu'à 50 fois l'indice  | Jusqu'à 50 fois l'indice  |
| emboursement de la prime "dommages ouvrage"  | Exclu   | Exclu  | Exclu   | Exclu   | Exclu   |
| Ionoraires d'expert et architecte  | Exclu   | Exclu  | Exclu   | Exclu   | Exclu   |
| efoulement des égoûts<br>rivation de jouissance  | Exclu<br>Jusqu'à 1 an de loyers   | Exclu<br>Jusqu'à 1 an de loyers  | Exclu<br>Jusqu'à 1 an de loyers   | Exclu<br>Jusqu'à 1 an de loyers   | Exclu<br>Jusqu'à 1 an de loyers   |
| ertes indirectes   | Exclu   | Exclu  | Exclu   | Exclu   | Exclu   |
| rais de recherche de fuites  | Jusqu'à 21 fois l'indice  | Jusqu'à 21 fois l'indice   | Jusqu'à 21 fois l'indice  | Jusqu'à 21 fois l'indice  | Jusqu'à 21 fois l'indice  |
| isques locatifs, troubles de jouissance des co-locataires  | Sans limitation   | Sans limitation  | Sans limitation   | Sans limitation   | Sans limitation   |
|  |   |  |   |   |   |
| erte de loyers des co-locataires   | Exclu   | Jusqu'à 1 an de loyers   | Jusqu'à 1 an de loyers  | Jusqu'à 1 an de loyers  | Jusqu'à 1 an de loyers  |
| erte de loyers des co-locataires<br>ecours Voisins et tiers  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice   | Jusqu'à 1 an de loyers<br>Jusqu'à 2 095 fois l'indice   |
| arte de loyers des co-locataires<br>ecours Voisins et tiers<br>ont dommages immatériels  |   |  |   |   | Jusqu'à 1 an de loyers  |
| arte de loyers des co-locataires<br>scours Voisins et tiers<br>bott dommages immatériels<br>RIS DE GLACE<br>erres et glaces des bâtiments  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice<br>Jusqu'à 209 fois l'indice<br>Valeur de remplacement  | Jusqu'à 1 an de loyers<br>Jusqu'à 2 095 fois l'indice   |
| nte de loyers des co-locataires<br>scours Voisins et tiers<br>ont dommages immatériels<br>RIS DE GLACE<br>rres et glaces des bâtiments<br>oduits verriers de l'électroménager (plaques de cuisson, portes de four)   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice<br>Jusqu'à 209 fois l'indice  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice<br>Jusqu'à 209 fois l'indice   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice<br>Jusqu'à 209 fois l'indice  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice<br>Jusqu'à 209 fois l'indice  | Jusqu'à 1 an de loyers<br>Jusqu'à 2 095 fois l'indice<br>Jusqu'à 209 fois l'indice  |
| rte de loyers des co-locataires cours Volsins et tiers nut dommages immatériels NS DE GLACE rires et glaces des bâtiments oduits verires a d'électroménager (plaques de cuisson, portes de four) NTASTROPHES NATURELLES  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice<br>Jusqu'à 209 fois l'indice<br>Exclu   | Jusqu'à 2095 fois l'indice<br>Jusqu'à 209 fois l'indice<br>Valeur de remplacement  | Jusqu'à 2095 fois l'indice<br>Jusqu'à 209 fois l'indice<br>Valeur de remplacement   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice<br>Jusqu'à 209 fois l'indice<br>Valeur de remplacement  | Jusqu'à 1 an de loyers<br>Jusqu'à 2 095 fois l'indice<br>Jusqu'à 209 fois l'indice<br>Valeur de remplacement  |
| orte de loyers des co-locataires scours Volsins et tiers port dominages immatériels RIS DE GLACE sures et glaces des bâtiments oduits verriers de l'électroménager (plaques de cuisson, portes de four) ATASTROPHES NATURELLES amobilier   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice<br>Jusqu'à 209 fois l'indice<br>Exclu<br>Exclu  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice<br>Jusqu'à 209 fois l'indice<br>Valeur de remplacement<br>Exctu  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice<br>Jusqu'à 209 fois l'indice<br>Valeur de remplacement<br>Exctu   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice<br>Jusqu'à 209 fois l'indice<br>Valeur de remplacement<br>Valeur de remplacement  | Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 209 fois l'indice Valeur de remplacement Valeur de remplacement  |
| arte de loyers des co-locataires scours Voisins et tiers ont dommages immatériets RIS DE GLACE stress et glaces des bâtiments orduits verriers de l'électroménager (plaques de cuisson, portes de four) ATASTROPHES NATURELLES mobilier obilier ais de déplacement et replacement du mobilier  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 209 fois l'indice Exclu Exclu Exclu Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 209 fois l'indice Valeur de remplacement Exclu Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 209 fois l'indice Valeur de remplacement Valeur de remplacement Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice  | Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 2 095 fois tindice Jusqu'à 209 fois tindice Valeur de remplacement Valeur de remplacement Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice   |
| arte de loyers des co-locataires ecours Volsins et tiers ont dommages immatériels RIS DE CLACE erres et glaces des hâtiments roduits verriers de l'électroménager (plaques de cuisson, portes de four) ATASTROPHES NATURELLES namobilier obilier ais de déplacement et replacement du mobilier rais de déblaiement, démolition, enlèvement des décombres   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 209 fois l'indice Exclu Exclu Exclu Idem garantis Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Exclu   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 209 fois l'indice Valeur de remplacement Exclu Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 € par pièce   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 209 fois l'indice Valeur de remplacement Exclu Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 500 € par pièce   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 209 fois l'indice Valeur de remplacement Valeur de remplacement Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 500 € par pièce  | Jusqu'à 1 an de toyers Jusqu'à 2 095 fois t'indice Jusqu'à 209 fois t'indice Valeur de remplacement Valeur de remplacement Idem garantie incendie Idem garantie incendie Jusqu'à 50 fois t'indice Jusqu'à 500 € par pièce   |
| orte de loyers des co-locataires scours Volsins et tiers sont dommages immatériels NIS DE GLACE stree et glaces des bâtiments oduits verriers de l'électroménager (plaques de cuisson, portes de four) ATASTROPHES NATURELLES smobiller obilier ais de déblacement et replacement du mobilier ais de déblacement, démolition, enlèvement des décombres ais de mise en conformité   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 209 fois l'indice Exclu Exclu Exclu Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Exclu Exclu Exclu Exclu Exclu   | Jusqu'à 2 995 fois l'indice  Jusqu'à 299 fois l'indice  Valeur de remplacement Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Montant réel des frais   | Jusqu'à 2 995 fois l'indice Jusqu'à 299 fois l'indice Valeur de remplacement Exclu Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Montant riet des frais   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement  Valeur de remplacement  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Montant réel des frais   | Jusqu'à 1 an de toyers Jusqu'à 2 095 fois t'indice Jusqu'à 209 fois t'indice Valeur de remplacement Valeur de remplacement Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois t'indice Jusqu'à 50 fois t'indice Jusqu'à 500 € par pièce Montant réel des frais   |
| arte de toyers des co-locataires scours Voisins et tiers not dommages immatériets RIS DE CLACE stress et glaces des bâtiments coduits verriers de l'électroménager (plaques de cuisson, portes de four) ATASTROPHES NATURELLES mobilier obtilier dis de déplacement et replacement du mobilier ais de déblaiement, démolition, enlèvement des décombres ais de mise en conformité emboursement de la prime "dommages ouvrage"  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 209 fois l'indice Exclu Exclu Exclu Idem garantis Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Exclu   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 209 fois l'indice Valeur de remplacement Exclu Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 € par pièce   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 209 fois l'indice Valeur de remplacement Exclu Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 500 € par pièce   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 209 fois l'indice Valeur de remplacement Valeur de remplacement Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 500 € par pièce  | Jusqu'à 1 an de toyers Jusqu'à 2 095 fois t'indice Jusqu'à 209 fois t'indice Valeur de remplacement Valeur de remplacement Idem garantie incendie Idem garantie incendie Jusqu'à 50 fois t'indice Jusqu'à 500 € par pièce   |
| arte de loyers des co-locataires scours Voisins et tiers ont dommages immatériels sits DE GLACE stress et gâces des bâtiments roduits verriers de l'électroménager (plaques de cuisson, portes de four) ATASTROPHES NATURELLES umobilier sobilier sis de déplacement et replacement du mobilier ais de déplacement, démolition, enlèvement des décombres ais de miss en conformité simboursement de la prime "dommages ouvrage" onoraires d'expert et architecte   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 209 fois l'indice Exclu Exclu Exclu Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Exclu Exclu Exclu Exclu Exclu Exclu   | Jusqu'à 2 995 fois l'indice  Jusqu'à 299 fois l'indice  Valeur de remplacement Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 6 par pièce Montant réel des frais Montant réel des frais   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 209 fois l'indice Valeur de remplacement Exclu Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 6 par pièce Montant réel des frais Montant réel des frais   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 209 fois l'indice Valeur de remplacement Valeur de remplacement Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 500 c par pièce Montant réel des frais Montant réel des frais  | Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 2 095 fois t'indice Jusqu'à 209 fois t'indice Valeur de remplacement Valeur de remplacement Idem garantie incendie Idem garantie incendie Jusqu'à 50 fois t'indice Jusqu'à 500 € par pièce Montant réel des frais Montant réel des frais   |
| arte de loyers des co-locataires scours Voisins et tiers ant dommages immatériels AIS DE CLACE  Fires et glaces des bâtiments coduits verirers de l'électroménager (plaques de cuisson, portes de four)  ATASTROPHES NATURELLES mobilier  ais de déplacement et replacement du mobilier ais de déplacement, démolition, enlèvement des décombres ais de déblaiement, démolition, enlèvement des décombres ais de mise en conformité imboursement de la prime "dommages ouvrage" noncraires d'expert et architecte ivistion de jouissance rites indirectes  | Jusqu'à 2 095 fois t'indice Jusqu'à 209 fois t'indice Exclu Exclu Exclu Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois t'indice Exclu Exclu Exclu Exclu Loctu Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 10% des pertes directes  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 250 e par pièce Montant réel des frais Jusqu'à 5% de l'indemnité versée Jusqu'à 5% de l'indemnité versée Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 10% des pertes directes  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 500 è par pièce Montant réel des frais Jusqu'à 50% de l'indemnité versée Jusqu'à 50 de loyers Jusqu'à 10% des pertes directes   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 209 fois l'indice Valeur de remplacement Valeur de remplacement Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 500 c par pièce Montant réel des frais Jusqu'à 50% de l'indemnité versée Jusqu'à 5% de l'indemnité versée Jusqu'à 10% des pertes directes  | Jusqu'à 1 an de toyers Jusqu'à 2 085 fois Yindice Jusqu'à 208 fois Yindice Valeur de remplacement Valeur de remplacement Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois Yindice Jusqu'à 50 fois Yindice Jusqu'à 50 fois Tindice Jusqu'à 50 de Tindemnité versée Montant réel des frais Montant réel des frais Jusqu'à 5% de l'indemnité versée Jusqu'à 1 an de toyers Jusqu'à 1 10% des pertes d'ierctes   |
| arte de loyers des co-locataires scours Voisins et tiers ont dommages immatériels sits DE CLACE  arres et glaces des bâtiments roduits verriers de l'électroménager (plaques de cuisson, portes de four)  ATASTROPHES NATURELLES unobilier obilier ais de déplacement et replacement du mobilier ais de déplacement, démolition, enlèvement des décombres ais de miss en conformité mbuorsement de la prime "dommages ouvrage" onoraires d'expert et architecte viation de jouissance artes indirectes sques locatifs, troubles de jouissance des co-locataires  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 209 fois l'indice Exclu Exclu Exclu Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Exclu Exclu Exclu Exclu Exclu Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 10% des pertes directes Sans limitation  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement  Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 6 par pièce  Montant réel des frais Jusqu'à 5% de l'indemnité versée Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 10% des pertes directes Sans limitation   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement  Exclu  Idem garantie Incendie  Idem garantie Incendie  Idem garantie Incendie  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 50 de par pièce  Montant réel des frais  Jusqu'à 596 de l'indemnité versée  Jusqu'à 10% des pertes directes  Sans limitation   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 209 fois l'indice Valeur de remplacement Valeur de remplacement Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 de jar pièce Montant réel des frais Jusqu'à 5% de l'indemnité versée Jusqu'à 1 an de toyers Jusqu'à 10% des pertes directes Sans limitation   | Jusqu'à 1 an de loyers  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Valeur de remplacement  Valeur de remplacement  Idem garantie Incendie  Idem garantie Incendie  Jusqu'à 500 € par pièce  Montant réel des frais  Jusqu'à 500 € de pertes  Jusqu'à 500 € de pertes  Jusqu'à 500 € se par pièce  Montant réel des frais  Jusqu'à 500 € de jovers  Jusqu'à 1 an de loyers  Jusqu'à 10% des pertes directes  Sans limitation   |
| arte de loyers des co-locataires scours Volsins et tiers bont dommages immatériels sits DE CLACE sures et glaces des bâtiments oduits verriers de l'électroménager (plaques de cuisson, portes de four) ATASTROPHES NATURELLES suite déplacement et replacement du mobilier ais de déplacement et replacement du mobilier ais de déplacement, démoition, enlèvement des décombres ais de miss en conformité semboursement de la prime "dommages ouvrage" onoraires d'expert et architecte rivation de jouissance rtes indirectes sques localifs, troubles de jouissance des co-locataires arte de loyers des co-locataires   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 209 fois l'indice  Exclu Exclu  Exclu Idem garantie incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Exclu Exclu Exclu Exclu Exclu Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 1 an de loyers  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 6 par pièce Montant réel des frais Montant réel des frais Jusqu'à 55 de l'indemnité versée Jusqu'à 10% des pertes directes Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 1 an de loyers   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement  Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 500 € par pièce  Montant réel des frais Montant réel des frais Jusqu'à 5% de l'indemnité versée Jusqu'à 10% des pertes directes Jusqu'à 10% des pertes directes Jusqu'à 1 an de loyers   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement  Valeur de remplacement  Idem garantie Incendie  Idem garantie Incendie  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 50 0° par pièce  Montant réel des frais  Montant réel des frais  Jusqu'à 5% de l'indemnité versée  Jusqu'à 10% des pertes directes  Jusqu'à 10% des pertes directes  Jusqu'à 1 an de loyers   | Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 2 095 fois t'indice Jusqu'à 2095 fois t'indice Valeur de remplacement Valeur de remplacement Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 500 € par pièce Montant réel des frais Montant réel des frais Jusqu'à 546 de l'indemnité versée Jusqu'à 159 des pertes directes Sans limitation Jusqu'à 1 an de loyers   |
| arte de toyers des co-locataires scours Voisins et tiers not dommages immatériels RIS DE CLACE  Barces et glaces des bâtiments coduits verriers de l'électroménager [plaques de cuisson, portes de four)  ATASTROPHES NATURELLES mobilier obtilier ais de déplacement et replacement du mobilier ais de déplacement, démoition, enlèvement des décombres ais de mis en conformité emboursement de la prime "dommages ouvrage" onoraires d'expert et architecte iviation de jouissance rites indirectes sques locatifs, troubles de jouissance des co-locataires arte de loyers des co-locataires scours Voisins et tiers   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 209 fois l'indice Exclu Exclu Exclu Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Exclu Exclu Exclu Exclu Exclu Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 10% des pertes directes Sans limitation  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement  Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 6 par pièce  Montant réel des frais Jusqu'à 5% de l'indemnité versée Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 10% des pertes directes Sans limitation   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement  Exclu  Idem garantie Incendie  Idem garantie Incendie  Idem garantie Incendie  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 50 de par pièce  Montant réel des frais  Jusqu'à 596 de l'indemnité versée  Jusqu'à 10% des pertes directes  Sans limitation   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 209 fois l'indice Valeur de remplacement Valeur de remplacement Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 de jar pièce Montant réel des frais Jusqu'à 5% de l'indemnité versée Jusqu'à 1 an de toyers Jusqu'à 10% des pertes directes Sans limitation   | Jusqu'à 1 an de toyers  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 2095 fois l'indice  Valeur de remplacement  Valeur de remplacement  Idem garantie incendie  Idem garantie incendie  Jusqu'à 500 € par pièce  Montant réel des frais  Montant réel des frais  Jusqu'à 5% de l'indemnité versée  Jusqu'à 5% de l'indemnité versée  Jusqu'à 5% de l'indemnité versée  Jusqu'à 1% de loyers  Jusqu'à 1% des pertes directes  Sans limitation   |
| rite de loyers des co-locataires cours Volsians et tiers ont dommages immatériets  IS DE GLACE  Tres et glaces des bâtiments odults verriers de l'électroménager (plaques de cuisson, portes de four)  ALASTROPHES NATURELLES  IMPOSE SATURELLES  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Idem garantie incendie  Jusqu'à 50 fois l'indice  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Jusqu'à 1 an de loyers  Jusqu'à 1 an de loyers  Jusqu'à 2 0945 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 6 par pièce Montant réel des frais Montant réel des frais Jusqu'à 56 de l'indemnité versée Jusqu'à 10% des pertes directes Sans limitation Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 20 945 fois l'indice Jusqu'à 2 096 fois l'indice  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement  Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 500 € par pièce Montant réel des frais Montant réel des frais Jusqu'à 50 & e l'indenmité versée Jusqu'à 10% des pertes directes Sans limitation Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 2 09 45 fois l'indice Jusqu'à 2 09 65 fois l'indice  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement  Valeur de remplacement  Idem garantie Incendie  Idem garantie Incendie  Idem garantie Incendie  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 50 to e par pièce  Montant réel des frais  Montant réel des frais  Jusqu'à 5% de l'indemnité versée  Jusqu'à 10% des pertes directes  Sans limitation  Jusqu'à 1 an de loyers  Jusqu'à 2 0 945 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice   | Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 2 095 fois t'indice Jusqu'à 209 fois t'indice Valeur de remplacement Valeur de remplacement Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 500 € par pièce Montant réel des frais Montant réel des frais Jusqu'à 546 de l'indemnité versée Jusqu'à 10% des pertes directes Sans limitation Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 10% des pertes directes Sans limitation Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 10% des pertes directes Sans limitation Jusqu'à 20 945 fois l'indice Jusqu'à 2 095 fois l'indice  |
| rite de loyers des co-locataires cours Volsins et tiers ont dommages immatériels its DE GLACE rres et glaces des bâtiments odulits werriers de l'électroménager (plaques de cuisson, portes de four) ATASTROPHES NATURELLES mobilier biblier biblier ais de déplacement et replacement du mobilier ais de déplacement et replacement du mobilier ais de déplacement et replacement du mobilier ais de déblaiement, démotition, enlèvement des décombres ais de mise en conformité imboursement de la prime "dommages ouvrage" norraires d'expert et architecte tvation de jouissance rtes indirectes sques locatifs, troubles de jouissance des co-locataires rtre de toyers des co- | Jusqu'à 2 095 fois t'indice Jusqu'à 209 fois t'indice Exclu Exclu Exclu Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois t'indice Exclu Exclu Exclu Exclu Exclu Jusqu'à 1 and el oyers Jusqu'à 1 and el oyers Jusqu'à 1 an de loyers  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 250 e par pièce Montant réel des frais Montant réel des frais Jusqu'à 5% de l'indemnité versée Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 10% des pertes directes Sans limitation Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 20 945 fois l'indice   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 500 e par pièce Montant réel des frais Montant réel des frais Jusqu'à 5% de l'indemnité versée Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 10% des pertes directes Sans limitation Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 20 945 fois l'indice  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 209 fois l'indice Valeur de remplacement Valeur de remplacement Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 500 cpar pièce Montant réel des frais Montant réel des frais Jusqu'à 590 è de l'indemnité versée Jusqu'à 590 è de l'indemnité versée Jusqu'à 1 1 an de loyers Jusqu'à 1 1 an de loyers Jusqu'à 1 an de loyers  | Jusqu'à 1 an de toyers Jusqu'à 2 085 fois tindice Jusqu'à 209 fois tindice Valeur de remplacement Valeur de remplacement Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 500 fois t'indice Jusqu'à 500 fois t'indice Jusqu'à 500 fois t'indice Jusqu'à 500 fois t'indice Jusqu'à 500 de l'indemnité versée Montant réel des frais Montant réel des frais Lusqu'à 500 de l'indemnité versée Jusqu'à 1 an de toyers Jusqu'à 20 945 fois tindice   |
| arte de loyers des co-locataires scours Voisins et tiers ont dommages immatériels sits DE CLACE surces et glaces des bâtiments roduits verriers de l'électroménager (plaques de cuisson, portes de four) ATASTROPHES NATURELLES mobilier obibilier ais de déplacement et replacement du mobilier ais de déplacement et replacement du mobilier ais de déblaiement, démolition, enlèvement des décombres ais de mise en conformité amboursement de la prime "dommages ouvrage" onoraires d'expert et architecte viation de jouissance arte de loyers des co-locataires seques locatifs, troubles de jouissance des co-locataires seques locatifs, troubles de jouissance des co-locataires seques locatifs, troubles de jouissance des co-locataires socurs Voisins et tiers ont dommages immatériels ATASTROPHES ET RISQUES TECHNOLOGIQUES demmisations ESPONSABILITE CIVILE   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Exclu  Exclu  Exclu  Idem garantie Incendie  Jusqu'à 50 fois l'indice  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Jusqu'à 1 an de loyers  Jusqu'à 1 and e loyers  Jusqu'à 1 and e loyers  Jusqu'à 2 0945 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Montants suivant la législation  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement  Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 250 € par pièce  Montant réel des frais Jusqu'à 256 de l'indemnité versée Jusqu'à 1 and et loyers Jusqu'à 1 and et loyers Jusqu'à 1 de loyers Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 2 095 fois l'indice Montants suivant la législation  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement  Exclu  Idem garantie Incendie  Idem garantie Incendie  Idem garantie Incendie  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 50 de par pièce  Montant réel des frais  Jusqu'à 55 de l'indemnité versée  Jusqu'à 1 6 de loyers  Jusqu'à 1 6 de loyers  Sans limitation  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Montants suivant la législation  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 209 fois l'indice Valeur de remplacement Valeur de remplacement Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 de l'indemnité versée Jusqu'à 1 and et loyers Jusqu'à 1 and et loyers Jusqu'à 1 and et loyers Jusqu'à 20 945 fois l'indice Jusqu'à 2 095 fois l'indice Montants suivant la législation  | Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Valeur de remplacement  Valeur de remplacement  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 500 € par pièce Montant réel des frais Montant réel des frais Jusqu'à 54 de l'indemnité versée Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 2 945 fois l'indice Jusqu'à 2 995 fois l'indice Montants suivant la législation  |
| arte de loyers des co-locataires secours Voisins et tiers ont dommages immatériets RIS DE GLACE  arres et glaces des bâtiments roduits verriers de l'électroménager (plaques de cuisson, portes de four)  ATASTROPHES NATURELLES unobilier obblier obblier ais de déplacement et replacement du mobilier ais de déplacement, démoition, enlèvement des décombres ais de mis en conformité subcoursement de la prime "dommages ouvrage" onoraires d'expert et architecte ivation de jouissance artes indirectes sques localifs, troubles de jouissance des co-locataires arte de loyers des co-locataires secours Voisins et tiers ont dommages immatériels ATASTROPHES ET RISQUESTECHNOLOGIQUES demnisations ESPONSABILITE CIVILE us préjudices confondus  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Exclu  Exclu  Exclu  Idem garantie incendie  Jusqu'à 50 fois l'indice  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Jusqu'à 1 an de loyers  Jusqu'à 1 oft eis pertes directes  Sans limitation  Jusqu'à 2 0945 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Montants suivant la législation  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 6 par pièce Montant réel des frais Montant réel des frais Jusqu'à 56 de l'indemnité versée Jusqu'à 10% des pertes directes Sans limitation Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 20 945 fois l'indice Jusqu'à 2 096 fois l'indice  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 € par pièce Montant réel des frais Montant réel des frais Jusqu'à 59 de l'indemnité versée Jusqu'à 10% des pertes directes Sans limitation Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 2 0945 fois l'indice Jusqu'à 2 095 fois l'indice Montants suivant la législation  Jusqu'à 7 600 000 €  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement  Valeur de remplacement  Idem garantie Incendie  Idem garantie Incendie  Idem garantie Incendie  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 50 € par pièce  Montant réel des frais  Montant réel des frais  Jusqu'à 596 de l'indemnité versée  Jusqu'à 10% des pertes directes  Sans limitation  Jusqu'à 1 an de loyers  Jusqu'à 2 0945 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Montants suivant la législation  Jusqu'à 7 600 000 €  | Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 2 095 fois t'indice Jusqu'à 209 fois t'indice Valeur de remplacement Valeur de remplacement Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois t'indice Jusqu'à 500 € par pièce Montant réel des frais Montant réel des frais Jusqu'à 5% de l'indemnité versée Jusqu'à 10% des pertes directes Sans limitation Jusqu'à 10% des portes directes Sans limitation Jusqu'à 20 945 fois t'indice Jusqu'à 20 95 fois t'indice Montants suivant la législation Jusqu'à 7 600 000 €   |
| arte de loyers des co-locataires ecours Voisins et tiers ont dommages immatériels RIS DE CLACE  erres et glaces des bâtiments rodulus verires de l'électroménager (plaques de cuisson, portes de four)  ATASTROPHES NATURELLES mobilier obilier obilier ais de déplacement et replacement du mobilier ais de déplacement et replacement du mobilier ais de débaliement, démolition, enlèvement des décombres ais de mise en conformité emboursement de la prime "dommages ouvrage" onoraires d'expert et architecte rivation de jouissance ertes indirectes sques localifs, troubles de jouissance des co-locataires ertes indirectes sques localifs, troubles de jouissance des co-locataires erte de loyers des co-locataires ecours Voisins et tiers ont dommages immatériels ATASTROPHES ET RISQUES TECHNOLOGIQUES demnisations  ESPONSABILITE CIVILE  bus préjudices confondus ont fautes inexcusables  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Exclu  Exclu  Exclu  Idem garantie incendie  Jusqu'à 50 fois l'indice  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Jusqu'à 1 an de loyers  Jusqu'à 1 oft eis pertes directes  Sans limitation  Jusqu'à 2 0945 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Montants suivant la législation  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 6 par pièce Montant réel des frais Montant réel des frais Jusqu'à 55 de l'indemnité versée Jusqu'à 1 96 de pertes directes Sans limitation Jusqu'à 1 20 945 fois l'indice Jusqu'à 2 095 fois l'indice Montants suivant la législation  Montants suivant la législation Jusqu'à 7 600 000 €  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 € par pièce Montant réel des frais Montant réel des frais Jusqu'à 59 de l'indemnité versée Jusqu'à 10% des pertes directes Sans limitation Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 2 0945 fois l'indice Jusqu'à 2 095 fois l'indice Montants suivant la législation  Jusqu'à 7 600 000 €  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement  Valeur de remplacement  Idem garantie Incendie  Idem garantie Incendie  Idem garantie Incendie  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 50 € par pièce  Montant réel des frais  Montant réel des frais  Jusqu'à 596 de l'indemnité versée  Jusqu'à 10% des pertes directes  Sans limitation  Jusqu'à 1 an de loyers  Jusqu'à 2 0945 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Montants suivant la législation  Jusqu'à 7 600 000 €  | Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 2 095 fois t'indice Jusqu'à 2095 fois t'indice Valeur de remplacement Valeur de remplacement Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 500 c par pièce Montant réel des frais Montant réel des frais Jusqu'à 56 de l'indemnité versée Jusqu'à 10% des pertes directes Sans limitation Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 1 40 de joyers Jusqu'à 20 945 fois l'indice Jusqu'à 2 955 fois l'indice Montants suivant la législation Jusqu'à 7 600 000 €   |
| cours Volsins et tiers cours Volsins vers et de Vietctomenager (plaques de cuisson, portes de four)  ATASTROPHES NATURELLES  ATASTROPHES NATURELLES  ATASTROPHES NATURELLES  cours de déplacement et replacement du mobilier cais de déplacement, démoition, enlèvement des décombres cais de mis en conformité emboursement de la prime "dommages ouvrage" conoraires d'expert et architecte rivation de jouissance entes indirectes sigues locatifs, troubles de jouissance des co-locataires ente de loyers des co-locataires encours Volsins et tiers cont dommages immatériels  ATASTROPHES ET RISQUES TECHNOLOGIQUES demnisations  ESPONSABILITE CIVILE  us préjudices confondus ont fautes inexcusables ont fautes inexcusables ont intoications alimentaires commages matériels / immatériels   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Exclu  Exclu  Exclu  Idem garantie Incendie  Jusqu'à 50 fois l'indice  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Jusqu'à 1 0 de loyers  Jusqu'à 10 de loyers  Jusqu'à 2 0 945 fois l'indice  Jusqu'à 2 0 945 fois l'indice  Jusqu'à 1 00 000 € / année d'assurance  Jusqu'à 1 00 000 € / année d'assurance  Jusqu'à 2 0 945 fois l'indice   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 6 par pièce Montant réel des frais Montant réel des frais Jusqu'à 5% de l'indemnité versée Jusqu'à 16% des pertes directes Sans limitation Jusqu'à 1 and el oyers Jusqu'à 2 0945 fois l'indice Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 1 000 000 € / année d'àssurance Jusqu'à 1 000 000 € / Junée d'àssurance Jusqu'à 1 0 640 fois l'indice Jusqu'à 2 0945 fois l'indice   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 596 de l'indemnité versée Jusqu'à 104 de loyers Jusqu'à 104 de loyers Jusqu'à 104 de loyers Jusqu'à 2 0945 fois l'indice Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 1 000 000 € / année d'assurance Jusqu'à 1 004 0000 € Jusqu'à 1 004 0000 € Jusqu'à 2 0945 fois l'indice  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement  Valeur de remplacement  Idem garantie Incendie  Idem garantie Incendie  Idem garantie Incendie  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 596 de l'indemnité versée  Jusqu'à 596 de l'indemnité versée  Jusqu'à 104 de loyers  Jusqu'à 104 de loyers  Jusqu'à 2 0945 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 1 000 000 € / année d'assurance  Jusqu'à 1 004 fois l'indice  Jusqu'à 1 0 040 fois l'indice  Jusqu'à 1 0 040 fois l'indice   | Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 2 095 fois tindice Jusqu'à 2095 fois tindice Valeur de remplacement Valeur de remplacement Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois tindice Jusqu'à 500 € par pièce Montant réel des frais Montant réel des frais Jusqu'à 59% de l'indemnité versée Jusqu'à 59% de l'indemnité versée Jusqu'à 10% des pertes directes Sans limitation Jusqu'à 100 45 fois tindice Jusqu'à 20945 fois tindice Jusqu'à 100000 € / année d'assurat Jusqu'à 100000 € / année d'assurat Jusqu'à 100000 € / année d'assurat Jusqu'à 10045 fois tindice  |
| course Volsins et tiers course Volsins et Visit course de four)  ATASTROPHES NATURELLES course de falces des bâtiments coulier course de Visit course de four)  ATASTROPHES NATURELLES course de déplacement et replacement du mobilier course de déplacement, démolition, enlèvement des décombres cais de déplacement, démolition, enlèvement des décombres cais de mis en conformité comboursement de la prime "dommages ouvrage" conoraires d'expert et architecte vivation de jouissance cartes indirectes cautes indirectes | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Exclu  Exclu  Exclu  Idem garantie Incendie  Jusqu'à 50 fois l'indice  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Jusqu'à 1 and el oyers  Jusqu'à 1 and el oyers  Jusqu'à 1 and el oyers  Jusqu'à 20 945 fois l'indice  Jusqu'à 20 945 fois l'indice  Jusqu'à 100000 € / année d'assurance  Jusqu'à 10 640 fois l'indice  Jusqu'à 2 945 fois l'indice  Jusqu'à 2 945 fois l'indice  Jusqu'à 2 9945 fois l'indice   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 250 € par pièce Montant réel des frais Montant réel des frais Jusqu'à 596 de l'indemnité versée Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 10% des pertes directes Sans limitation Jusqu'à 10 de loyers Jusqu'à 20 945 fois l'indice  Montants suivant la législation  Jusqu'à 7 600 000 € Jusqu'à 10 000 € / année d'assurance Jusqu'à 20 945 fois l'indice Jusqu'à 3 490 fois l'indice  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 de par pièce Montant réel des frais Jusqu'à 50 de l'indemnité versée Jusqu'à 10% des pertes directes Sans limitation Jusqu'à 10% des pertes directes Jusqu'à 10% des l'indice Jusqu'à 20% des fois l'indice Jusqu'à 3 490 fois l'indice Jusqu'à 3 490 fois l'indice   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement  Valeur de remplacement  Idem garantie Incendie  Idem garantie Incendie  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 50 de l'indemnité versée  Montant réel des frais  Jusqu'à 5% de l'indemnité versée  Jusqu'à 10% des pertes directes  Sans limitation  Jusqu'à 10% des pertes directes  Sans limitation  Jusqu'à 2 0945 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 1000 000 € / année d'assurance  Jusqu'à 10 640 fois l'indice  Jusqu'à 3 490 fois l'indice   | Jusqu'à 1 an de toyers Jusqu'à 2 095 fois t'indice Jusqu'à 2095 fois t'indice Valeur de remplacement Valeur de remplacement Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 500 € par pièce Jusqu'à 500 € par pièce Montant réel des frais Montant réel des frais Montant réel des frais Jusqu'à 5% de l'indemnité versée Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 10% des pertes d'iectes Sans limitation Jusqu'à 2 0945 fois t'indice Jusqu'à 2 095 fois t'indice Jusqu'à 1 000 000 € Jusqu'à 1 000 000 € Jusqu'à 1 000 000 € Jusqu'à 1 0640 fois l'indice Jusqu'à 2 0945 fois l'indice  |
| arte de loyers des co-locataires scours Voisins et tiers ont dommages immatériets sits DE CLACE  arres et glaces des bâtiments roduits verriers de l'électroménager (plaques de cuisson, portes de four) ATASTROPHES NATURELLES mobilier obilier obilier ais de déplacement et replacement du mobilier ais de déplacement et replacement du mobilier ais de déplacement et replacement du mobilier ais de déblaiement, démolition, enlèvement des décombres ais de mise en conformité mibboursement de la prime "dommages ouvrage" onoraires d'expert et architecte rivation de jouissance arte de loyers des co-locataires sques locatifs, troubles de jouissance des co-locataires ret de loyers des co-locataires socurs Voisins et tiers ont dommages immatériels ATASTROPHES ET RISQUES TECHNOLOGIQUES demnisations ESPONSABILITE CIVILE us préjudices confondus ont fautes inexcusables ont intoxications alimentaires ommages matériels / immatériels ont incordations acidentelles   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Idem garantie Incendie  Jusqu'à 50 fois l'indice  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Jusqu'à 1 ande loyers  Jusqu'à 1 ande loyers  Jusqu'à 1 ande loyers  Jusqu'à 1 ande loyers  Jusqu'à 1 op de loyers  Jusqu'à 2 945 fois l'indice  Montants suivant la législation  Jusqu'à 2 000 € 7 année d'assurance  Jusqu'à 1 00 000 € 7 fois l'indice  Jusqu'à 2 0945 fois l'indice  Jusqu'à 3 0945 fois l'indice  Jusqu'à 3 0945 fois l'indice  Jusqu'à 3 490 fois l'indice  Jusqu'à 2 0955 fois l'indice  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 100 de loyers Jusqu'à 1 de loyers Jusqu'à 1 de loyers Sans limitation Jusqu'à 1 de loyers Jusqu'à 2 09 45 fois l'indice Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 1 00 000 € fois l'indice Jusqu'à 10 640 fois l'indice Jusqu'à 10 640 fois l'indice Jusqu'à 2 0945 fois l'indice Jusqu'à 3 0945 fois l'indice Jusqu'à 3 490 fois l'indice                    | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement  Exclu  Idem garantie Incendie  Idem garantie Incendie  Idem garantie Incendie  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 100 € par pièce  Montant réel des frais  Jusqu'à 1 6 de l'oyers  Jusqu'à 1 6 de loyers  Sans limitation  Jusqu'à 1 00 de loyers  Jusqu'à 20 945 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 1 000 000 € / année d'assurance  Jusqu'à 1 0 640 fois l'indice  Jusqu'à 2 0 945 fois l'indice  Jusqu'à 2 0 945 fois l'indice  Jusqu'à 3 0 945 fois l'indice  Jusqu'à 3 0 945 fois l'indice  Jusqu'à 3 940 fois l'indice  Jusqu'à 3 490 fois l'indice  Jusqu'à 3 490 fois l'indice  Jusqu'à 3 490 fois l'indice  Jusqu'à 3 995 fois l'indice  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement  Valeur de remplacement  Idem garantie Incendie  Idem garantie Incendie  Idem garantie Incendie  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 100 € par pièce  Montant réel des frais  Jusqu'à 1 6 fois frais  Jusqu'à 1 6 fois verse  Sans limitation  Jusqu'à 1 0 9 de loyers  Jusqu'à 2 09 45 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 1 0 00 000 € / année d'assurance  Jusqu'à 1 0 640 fois l'indice  Jusqu'à 1 0 640 fois l'indice  Jusqu'à 1 0 640 fois l'indice  Jusqu'à 3 490 fois l'indice  Jusqu'à 3 490 fois l'indice  Jusqu'à 3 490 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 3 490 fois l'indice  Jusqu'à 3 490 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice   | Jusqu'à 1 an de loyers  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Valeur de remplacement  Valeur de remplacement  Valeur de remplacement  Idem garantie Incendie  Jusqu'à 500 fois l'indice  Jusqu'à 500 E par pièce  Montant réel des frais  Montant réel des frais  Jusqu'à 504 de l'indemnité versée  Jusqu'à 1 an de loyers  Jusqu'à 1 an de loyers  Jusqu'à 1 an de loyers  Jusqu'à 2 945 fois l'indice  Jusqu'à 2 95 fois l'indice  Jusqu'à 3 000 C année d'assurar  Jusqu'à 1 600 000 C fannée d'assurar  Jusqu'à 1 0640 fois l'indice  Jusqu'à 2 0945 fois l'indice  |
| cours Voisins et tiers courd voisins et vois | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Exclu  Exclu  Exclu  Idem garantie Incendie  Jusqu'à 50 fois l'indice  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Jusqu'à 1 and el oyers  Jusqu'à 1 and el oyers  Jusqu'à 1 and el oyers  Jusqu'à 20 945 fois l'indice  Jusqu'à 20 945 fois l'indice  Jusqu'à 100000 € / année d'assurance  Jusqu'à 10 640 fois l'indice  Jusqu'à 2 945 fois l'indice  Jusqu'à 2 945 fois l'indice  Jusqu'à 2 9945 fois l'indice   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 250 € par pièce Montant réel des frais Montant réel des frais Jusqu'à 596 de l'indemnité versée Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 10% des pertes directes Sans limitation Jusqu'à 10 de loyers Jusqu'à 20 945 fois l'indice  Montants suivant la législation  Jusqu'à 7 600 000 € Jusqu'à 10 640 fois l'indice Jusqu'à 20 945 fois l'indice Jusqu'à 3 490 fois l'indice  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 de par pièce Montant réel des frais Jusqu'à 50 de l'indemnité versée Jusqu'à 10% des pertes directes Sans limitation Jusqu'à 10% des pertes directes Jusqu'à 10% des l'indice Jusqu'à 20% des fois l'indice Jusqu'à 3 490 fois l'indice Jusqu'à 3 490 fois l'indice   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement  Valeur de remplacement  Idem garantie Incendie  Idem garantie Incendie  Idem garantie Incendie  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 50 € par pièce  Montant réel des frais  Montant réel des frais  Jusqu'à 5% de l'indemnité versée  Jusqu'à 5% de l'indemnité versée  Jusqu'à 10 de loyers  Jusqu'à 1 and el olyers  Jusqu'à 2 0945 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 1 000 000 € / année d'assurance  Jusqu'à 1 0 640 fois l'indice  Jusqu'à 3 490 fois l'indice  Jusqu'à 3 490 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  | Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 2 095 fois t'indice Jusqu'à 209 fois t'indice Valeur de remplacement Valeur de remplacement Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 500 epa rpièce Montant réel des frais Montant réel des frais Jusqu'à 500 e la ribie Jusqu'à 550 de l'indemnité versée Jusqu'à 156 des pertes directes Sans limitation Jusqu'à 1 on de loyers Jusqu'à 1 00 des pris s'indice Jusqu'à 2 0945 fois l'indice Jusqu'à 1 000 000 € / anmée d'essurar Jusqu'à 1 000 000 € / anmée d'essurar Jusqu'à 1 040 fois l'indice Jusqu'à 2 0945 fois l'indice Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 3 490 fois l'indice Jusqu'à 2 095 fois l'indice                        |
| sigues tocatris, troutes de jouissance des co-locataires et de loyers des co-locataires et de loyers des co-locataires ecours Voisins et tiers ont dommages immatériels RISDECACE erres et glaces des bâtiments roduits verriers de l'électroménager (plaques de cuisson, portes de four) ATASTROPHES NATURELLES numbilier rais de déplacement et replacement du mobilier rais de déplacement et replacement du mobilier rais de déplacement, démolition, entèvement des décombres rais de misse en conformité emboursement de la prime "dommages ouvrage" onoraires d'expert et architecte rivation de jouissance ertes indirectes sisques tocatifs, troutes de jouissance des co-locataires ertes indirectes sont dommages immatériels attastratis de conformité emboursement des co-locataires erte de loyers des co-locataires ecours Voisins et tiers ont dommages immatériels ATASTROPHES ET RISQUES TECHNOLOGIQUES determisations ESPONSABILITE CIVILE usus préjudices confondus ont futues inexcusables ont intoxications alimentaires ommages matériels / immatériels ont toutes inexcusables ont intoxications alimentaires ommages matériels / immatériels ont toutes inexcusables ont ont baby sitting par un enfant mineur ou par un préposé) ont baby sitting par un enfant (mineur ou vivant au foyer) EFENSE PENSLEET RECOURS  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Exclu  Exclu  Exclu  Idem garantie Incendie  Jusqu'à 50 fois l'indice  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Jusqu'à 10 deloyers  Jusqu'à 10 des pertes directes  Sans limitation  Jusqu'à 100 des pertes directes  Jusqu'à 2 0945 fois l'indice  Jusqu'à 2 0945 fois l'indice  Jusqu'à 1 000 000 € / année d'assurance  Jusqu'à 3 490 106 l'indice  Jusqu'à 2 0945 fois l'indice  Jusqu'à 2 0945 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 3 490 106 l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 500 fois l'indice   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 € par pièce Montant réel des frais Montant réel des frais Jusqu'à 5% de l'indemnité versée Jusqu'à 15% de l'indemnité versée Jusqu'à 10 de loyers Jusqu'à 10 de loyers Jusqu'à 2 0945 fois l'indice Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 10 000 00€ 7 année d'assurance Jusqu'à 10 640 fois l'indice Jusqu'à 3 490 fois l'indice Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 500 fois l'indice Jusqu'à 500 fois l'indice                 | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement  Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 € par pièce Montant réel des frais Jusqu'à 596 de l'indemnité versée Jusqu'à 596 de l'indemnité versée Jusqu'à 10 de loyers Jusqu'à 10 de loyers Jusqu'à 10 de loyers Jusqu'à 2 0945 fois l'indice Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 100 0000 € Jannée d'assurance Jusqu'à 3 490 fois l'indice Jusqu'à 3 490 fois l'indice Jusqu'à 3 490 fois l'indice Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 500 fois l'indice   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement  Valeur de remplacement  Idem garantie Incendie  Idem garantie Incendie  Idem garantie Incendie  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 100 € par pièce  Montant réel des frais  Jusqu'à 1 6 fois frais  Jusqu'à 1 6 fois verse  Sans limitation  Jusqu'à 1 0 9 de loyers  Jusqu'à 2 09 45 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 1 0 00 000 € / année d'assurance  Jusqu'à 1 0 640 fois l'indice  Jusqu'à 1 0 640 fois l'indice  Jusqu'à 1 0 640 fois l'indice  Jusqu'à 3 490 fois l'indice  Jusqu'à 3 490 fois l'indice  Jusqu'à 3 490 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 3 490 fois l'indice  Jusqu'à 3 490 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice   | Jusqu'à 1 an de toyers  Jusqu'à 2 095 fois t'indice  Valeur de remplacement  Valeur de remplacement  Valeur de remplacement  Idem garantie Incendie  Idem garantie Incendie  Jusqu'à 500 fois l'indice  Jusqu'à 500 € par pièce  Montant réel des frais  Montant réel des frais  Jusqu'à 504 de l'indemnité versée  Jusqu'à 1 an de toyers  Jusqu'à 1 an de toyers  Jusqu'à 1 an de toyers  Jusqu'à 1 an de loyers  Jusqu'à 2 945 fois l'indice  Jusqu'à 2 95 fois l'indice  Jusqu'à 3 000 € fois l'indice  Jusqu'à 1 600 000 € fois l'indice  Jusqu'à 1 0640 fois l'indice  Jusqu'à 1 0640 fois l'indice  Jusqu'à 2 0945 fois l'indice   |
| cours violains et tiers cours violains violains et de cuisson, portes de four) ATASTROPHES NATURELLES cours violains cours de déplacement et replacement du mobilier rais de mis en conformité emboursement de la prime "dommages ouvrage" conoraires d'expert et architecte rivation de jouissance ertes indirectes siques localifs, troubles de jouissance des co-locataires erte de loyers fet RisQUES TECHNOLOGIQUES demmisations ESPONSABILITE CIVILE  pus préjudices confondus ont fautes inexcusables ont autes inexcusables ont intoxications alimentaires ommages matériels / immatériels ont localities explosions, dégâts des eaux ont pollutions accidentelles ont vol (commis par un erfant (mineur ou par un préposé) ont baby sitting par un erfant (mineur ou vivant au foyer) EFERSE PENALE ET RECOURS demmisations  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Exclu  Exclu  Exclu  Idem garantie Incendie  Jusqu'à 50 fois l'indice  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Jusqu'à 10 deloyers  Jusqu'à 10 des pertes directes  Sans limitation  Jusqu'à 100 des pertes directes  Jusqu'à 2 0945 fois l'indice  Jusqu'à 2 0945 fois l'indice  Jusqu'à 1 000 000 € / année d'assurance  Jusqu'à 3 490 106 l'indice  Jusqu'à 2 0945 fois l'indice  Jusqu'à 2 0945 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 3 490 106 l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 500 fois l'indice   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 € par pièce Montant réel des frais Montant réel des frais Jusqu'à 5% de l'indemnité versée Jusqu'à 15% de l'indemnité versée Jusqu'à 10 de loyers Jusqu'à 10 de loyers Jusqu'à 2 0945 fois l'indice Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 10 000 00€ 7 année d'assurance Jusqu'à 10 640 fois l'indice Jusqu'à 3 490 fois l'indice Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 500 fois l'indice Jusqu'à 500 fois l'indice                 | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement  Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 € par pièce Montant réel des frais Jusqu'à 596 de l'indemnité versée Jusqu'à 596 de l'indemnité versée Jusqu'à 10 de loyers Jusqu'à 10 de loyers Jusqu'à 10 de loyers Jusqu'à 2 0945 fois l'indice Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 100 0000 € Jannée d'assurance Jusqu'à 3 490 fois l'indice Jusqu'à 3 490 fois l'indice Jusqu'à 3 490 fois l'indice Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 500 fois l'indice   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement  Valeur de remplacement  Idem garantie Incendie  Idem garantie Incendie  Idem garantie Incendie  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 50 € par pièce  Montant réel des frais  Montant réel des frais  Jusqu'à 5% de l'indemnité versée  Jusqu'à 5% de l'indemnité versée  Jusqu'à 10 de loyers  Jusqu'à 1 and el olyers  Jusqu'à 2 0945 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 1 000 000 € / année d'assurance  Jusqu'à 1 0 640 fois l'indice  Jusqu'à 3 490 fois l'indice  Jusqu'à 3 490 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  | Jusqu'à 1 an de toyers Jusqu'à 2 095 fois t'indice Jusqu'à 209 fois t'indice Valeur de remplacement Valeur de remplacement Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 500 fois t'indice Jusqu'à 500 fois t'indice Jusqu'à 500 fois t'indice Jusqu'à 500 fois t'indice Jusqu'à 500 de par pièce Montant réel des frais Mentant réel des frais Jusqu'à 55% de l'indemnité versée Jusqu'à 10% des pertes directes Sans limitation Jusqu'à 10% des pertes directes Sans limitation Jusqu'à 100 fois t'indice Jusqu'à 20945 fois t'indice Jusqu'à 1000 000 € / année d'assuran Jusqu'à 1000 000 € / année d'assuran Jusqu'à 1040 fois t'indice Jusqu'à 20945 fois t'indice Jusqu'à 20945 fois t'indice Jusqu'à 20945 fois t'indice Jusqu'à 2095 fois t'indice      |
| erre de loyers des co-locataires ecours Voisins et tiers ont dommages immatériels RIS DE CLACE erres et glaces des bâtiments rodulus verires de t'électroménager (plaques de cuisson, portes de four) ATASTROPHES NATURELLES mobilier lobbilier lobbilier rais de déplacement et replacement du mobilier rais de déplacement, démolition, enlèvement des décombres rais de mise en conformité emboursement de la prime "dommages ouvrage" onoraires d'expert et architecte révation de jouissance ertes indirectes siques locatifs, troubles de jouissance des co-locataires erte de loyers des co-locataires ecours Voisins et tiers ont dommages immatériels ATASTROPHES ET RISQUES TECHNOLOGIQUES demnisations ESPONSABILITE CIVILE pous préjudices confondus ont fautes inexcusables ont intoxications alimentaires ommages matériels / immatériels ont inoxications alimentaires ommages matériels / immatériels ont inoxications alimentaires ommages matériels / immatériels ont inocations, explosions, dégâts des eaux ont politutions accidentelles ont vol (commis par un enfant mineur ou par un préposé) ont boby sitting par un enfant mineur ou vivant au foyer) EFENSE PENALE ET RECOURS démmisations  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Exclu  Exclu  Exclu  Idem garantie Incendie  Jusqu'à 50 fois l'indice  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Jusqu'à 1 and el oyers  Jusqu'à 2 0 945 fois l'indice  Jusqu'à 4 0 945 fois l'indice  Jusqu'à 2 0 95 fois l'indice  Exclu | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 € par pièce Montant réel des frais Jusqu'à 596 de l'indemnité versée Jusqu'à 1596 de l'entemnité versée Jusqu'à 1066 des pertes directes Sans limitation Jusqu'à 10 640 fois l'indice Jusqu'à 2 0945 fois l'indice Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 10 640 fois l'indice Jusqu'à 10 640 fois l'indice Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 5 1061 fois l'indice Exclu | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement  Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 500 € par pièce  Montant réel des frais Jusqu'à 596 de l'indemnité versée Jusqu'à 10% des pertes directes Sans limitation Jusqu'à 10% des pertes directes Sans limitation Jusqu'à 10 945 fois l'indice Jusqu'à 2 0945 fois l'indice  Jusqu'à 2 000 000 € Jusqu'à 10 640 fois l'indice Jusqu'à 3 490 fois l'indice Jusqu'à 2 0945 fois l'indice Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 3 490 fois l'indice Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 500 fois l'indice | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement  Valeur de remplacement  Idem garantie Incendie  Idem garantie Incendie  Idem garantie Incendie  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 50 € par pièce  Montant réel des frais  Jusqu'à 50 de l'indemnité versée  Jusqu'à 10% des pertes directes  Sans limitation  Jusqu'à 10% des pertes directes  Sans limitation  Jusqu'à 2 0945 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 10 640 fois l'indice  Jusqu'à 10 640 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 500 fois l'indice | Jusqu'à 1 an de loyers  Jusqu'à 2 095 fois t'indice  Valeur de remplacement Valeur de remplacement Valeur de remplacement Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 500 € par pièce Montant réel des frais Montant réel des frais Montant réel des frais Jusqu'à 50% de l'indemnité versée Jusqu'à 1 an de loyers Jusqu'à 1 006 do is l'indice Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 3 490 fois l'indice Jusqu'à 2 095 fois l'indice Jusqu'à 500 fois l'indice |
| cours violains et tiers cours violains violains et de cuisson, portes de four) ATASTROPHES NATURELLES cours violains cours de déplacement et replacement du mobilier rais de mis en conformité emboursement de la prime "dommages ouvrage" conoraires d'expert et architecte rivation de jouissance ertes indirectes siques localifs, troubles de jouissance des co-locataires erte de loyers fet RisQUES TECHNOLOGIQUES demmisations ESPONSABILITE CIVILE  pus préjudices confondus ont fautes inexcusables ont autes inexcusables ont intoxications alimentaires ommages matériels / immatériels ont localities explosions, dégâts des eaux ont pollutions accidentelles ont vol (commis par un erfant (mineur ou par un préposé) ont baby sitting par un erfant (mineur ou vivant au foyer) EFERSE PENALE ET RECOURS demmisations  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Idem garantie Incendie  Jusqu'à 50 fois l'indice  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Exclu  Jusqu'à 1 ande loyers  Jusqu'à 1 ande loyers  Jusqu'à 1 onde loyers  Jusqu'à 2 9945 fois l'indice  Jusqu'à 2 0945 fois l'indice  Montants suivant la législation  Jusqu'à 2 0945 fois l'indice  Jusqu'à 1 00 000 € / année d'assurance  Jusqu'à 1 00 000 € / fois l'indice  Jusqu'à 2 0945 fois l'indice  Jusqu'à 3 4 90 fois l'indice  Jusqu'à 3 4 90 fois l'indice  Jusqu'à 4 90 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 5 00 fois l'indice  Jusqu'à 5 00 fois l'indice  Exclu  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 250 € par pièce Montant réel des frais Jusqu'à 250 € par pièce Montant réel des frais Jusqu'à 55 de l'indemnité versée Jusqu'à 156 de l'indemnité versée Jusqu'à 106 des pertes directes Sans limitation Jusqu'à 10 de loyers Jusqu'à 20 945 fois l'indice Jusqu'à 20 945 fois l'indice Jusqu'à 10 00 000 € / année d'assurance Jusqu'à 10 640 fois l'indice Jusqu'à 3 496 fois l'indice Jusqu'à 3 496 fois l'indice Jusqu'à 3 496 fois l'indice Jusqu'à 20 945 fois l'indice Jusqu'à 20 945 fois l'indice Jusqu'à 20 945 fois l'indice Jusqu'à 500 fois l'indice Jusqu'à 500 fois l'indice Exclu             | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement  Exclu  Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Idem garantie Incendie Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 50 fois l'indice Jusqu'à 100 € par pièce  Montant réel des frais Jusqu'à 156 de l'indemnité versée Jusqu'à 109 des pertes directes Sans limitation Jusqu'à 100 des pertes directes Sans limitation Jusqu'à 20 945 fois l'indice Jusqu'à 20 945 fois l'indice Jusqu'à 100 000 € / année d'assurance Jusqu'à 10 640 fois l'indice Jusqu'à 400 fois l'indice Jusqu'à 490 fois l'indice Jusqu'à 490 fois l'indice Jusqu'à 490 fois l'indice Jusqu'à 490 fois l'indice Jusqu'à 500 fois l'indice Jusqu'à 500 fois l'indice Jusqu'à 500 fois l'indice Exclu   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 209 fois l'indice  Valeur de remplacement  Valeur de remplacement  Idem garantie Incendie  Idem garantie Incendie  Idem garantie Incendie  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 50 de l'indemnité versée  Jusqu'à 1 09 des pertes directes  Sans limitation  Jusqu'à 1 09 des pertes directes  Sans limitation  Jusqu'à 1 09 des l'indice  Jusqu'à 2 09 45 fois l'indice  Jusqu'à 2 09 45 fois l'indice  Jusqu'à 1 00 000 € / année d'assurance  Jusqu'à 1 0 640 fois l'indice  Jusqu'à 3 490 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 500 fois l'indice  Jusqu'à 500 fois l'indice  Jusqu'à 500 fois l'indice  Jusqu'à 500 fois l'indice   | Jusqu'à 1 an de loyers  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Valeur de remplacement  Valeur de remplacement  Valeur de remplacement  Idem garantie Incendie  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 50 fois l'indice  Jusqu'à 500 € par pièce  Montant réel des frais  Montant réel des frais  Jusqu'à 55 de l'indemnité versée  Jusqu'à 1 an de loyers  Jusqu'à 1 an de loyers  Jusqu'à 1 an de loyers  Jusqu'à 2 0945 fois l'indice  Jusqu'à 2 095 fois l'indice  Jusqu'à 3 000 000 € / année d'assuran  Jusqu'à 10 640 fois l'indice  Jusqu'à 3 10 650 fois l'indice  Jusqu'à 500 fois l'indice               |

\*Formule MINI réservée aux locataires d'un logement d'un appartement d'1 ou 2 pièces en résidence principale



# **Multirisque Habitation**

Tableau des garanties

### **GARANTIES OPTIONNELLES**

L'indice utilisé est celui de révision des loyers (IRL) publié par l'INSEE

|   | I and the second | 1  | 1  |  | 1  |
|---|--|--|--|--|--|
| FORMULES GARANTIES  | MINI *   | ECO                                      | CONFORT                                  | OPTIMALE                                 | PREMIUM                                  |
| DOMMAGES ELECTRIQUES - ACCIDENTS MENAGERS (inclus sur les formules Option         | male et Premium)   |  |  |  |  |
| Mobilier  | Exclu  | Exclu                                    | Voir Conditions Particulières            | Voir Conditions Particulières            | Voir Conditions Particulières            |
| Vétusté remboursée dans la limite de  | Exclu  | Exclu                                    | Vétusté non remboursée                   | 35 %                                     | 50 %                                     |
| Contenu du congélateur  | Exclu  | Exclu                                    | Exclu                                    | Jusqu'à 200 €                            | Jusqu'à 200 €                            |
| JARDINS ET BIENS EXTERIEURS   |  |  |  |  |  |
| Murs de soutènement, installations fixes, mobiliers de jardin, arbres et arbustes | Exclu  | Exclu                                    | Exclu                                    | Jusqu'à 3 000 €                          | Jusqu'à 3 000 €                          |
| PISCINES  |  |  |  |  |  |
| Piscine et installations annexes  | Exclu  | Exclu                                    | Exclu                                    | Jusqu'à 15 000 €                         | Jusqu'à 15 000 €                         |
| LOCATION DE SALLE (150 personnes max)   |  |  |  |  |  |
| Recours Propriétaire, Voisins ou tiers  | Jusqu'à 10 470 fois l'indice   | Jusqu'à 10 470 fois l'indice             | Jusqu'à 10 470 fois l'indice             | Jusqu'à 10 470 fois l'indice             | Jusqu'à 10 470 fois l'indice             |
| Dont dommages immatériels   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice              | Jusqu'à 2 095 fois l'indice              | Jusqu'à 2 095 fois l'indice              | Jusqu'à 2 095 fois l'indice              |
| ASSISTANCE MATERNELLE (pour 3 enfants maximum)                                    |  |  |  |  |  |
| Tous préjudices confondus   | Jusqu'à 7 600 000 €  | Jusqu'à 7 600 000 €                      | Jusqu'à 7 600 000 €                      | Jusqu'à 7 600 000 €                      | Jusqu'à 7 600 000 €                      |
| Dont fautes inexcusables  | Jusqu'à 1 000 000 € / année d'assurance  | Jusqu'à 1 000 000 € / année d'assurance  | Jusqu'à 1 000 000 € / année d'assurance  | Jusqu'à 1 000 000 € / année d'assurance  | Jusqu'à 1 000 000 € / année d'assurance  |
| Dont intoxications alimentaires   | Jusqu'à 10 640 fois l'indice   | Jusqu'à 10 640 fois l'indice             | Jusqu'à 10 640 fois l'indice             | Jusqu'à 10 640 fois l'indice             | Jusqu'à 10 640 fois l'indice             |
| Dommages matériels / immatériels  | Jusqu'à 20 945 fois l'indice   | Jusqu'à 20 945 fois l'indice             | Jusqu'à 20 945 fois l'indice             | Jusqu'à 20 945 fois l'indice             | Jusqu'à 20 945 fois l'indice             |
| Dont Incendies, explosions, dégâts des eaux                                       | Jusqu'à 3 490 fois l'indice  | Jusqu'à 3 490 fois l'indice              | Jusqu'à 3 490 fois l'indice              | Jusqu'à 3 490 fois l'indice              | Jusqu'à 3 490 fois l'indice              |
| Dont pollutions accidentelles   | Jusqu'à 2 095 fois l'indice  | Jusqu'à 2 095 fois l'indice              | Jusqu'à 2 095 fois l'indice              | Jusqu'à 2 095 fois l'indice              | Jusqu'à 2 095 fois l'indice              |
| Dont vol commis par un enfant mineur ou par un préposé                            | Jusqu'à 500 fois l'indice  | Jusqu'à 500 fois l'indice                | Jusqu'à 500 fois l'indice                | Jusqu'à 500 fois l'indice                | Jusqu'à 500 fois l'indice                |
| ACCIDENTS ENFANTS MINEURS   |  |  |  |  |  |
| Capital décès   | 770 € par enfant   | 770 € par enfant                         | 770 € par enfant                         | 770 € par enfant                         | 770 € par enfant                         |
| Capital incapacité permanente totale par enfant                                   | Jusqu'à 16 000 € par enfant  | Jusqu'à 16 000 € par enfant              | Jusqu'à 16 000 € par enfant              | Jusqu'à 16 000 € par enfant              | Jusqu'à 16 000 € par enfant              |
| SYSTÈME PHOTOVOLTAÏQUE  |  |  |  |  |  |
| Tous préjudices confondus   | Exclu  | Jusqu'à 1 500 000 € par sinistre         |
| rous prejudices comondus  | Exclu  | Limité à 5 000 000 € / année d'assurance | Limité à 5 000 000 € / année d'assurance | Limité à 5 000 000 € / année d'assurance | Limité à 5 000 000 € / année d'assurance |

#### \* FRANCHISES

|   | MINI *                                  | ECO                                     | CONFORT                                 | OPTIMALE                                | PREMIUM                                 |
|---|---|---|---|---|---|
| Franchises générales  | 1,4 fois l'indice                       |
| Franchises en évènements climatiques                        | 2,1 fois l'indice                       |
| Franchises Option Dommages électriques - Accidents ménagers |   |   | 1,05 fois l'indice                      | 1,05 fois l'indice                      | 1,05 fois l'indice                      |
| Franchises catastrophes naturelles                          | Fixée par le dernier Arrêté Ministériel |

#### PRESTATIONS EN CAS DE SINISTRE SURVENANT AU DOMICILE DU BENEFICIAIRE

pour les garanties MINI, ECO, CONFORT, OPTIMALE et PREMIUM Vol, Incendie, Dégâts des eaux, évènement climatique, tempête ou catastrophe naturelle

| GARANTIES   | MONTANTS   |
|---|--|
| Retour d'urgence au domicite  |  |
| Organisation et prise en charge du retour d'urgence du bénéficiare  | Frais de transport : billet de train 1 classe ou d'avion classe économique   |
| Prise en charge du titre de transport permettant au bénéficiaire de récupérer son véhicule<br>laissé sur le lieu de son séjour du fait de son retour précipité.   | Frais de transport : billet de train 1 - classe ou d'avion classe économique |
| Protection du domicile  |  |
| Mise en place des mesures conservatoires nécessaires suite à un sinistre vol, incendie et dégâts des eaux.  |  |
| Avance sur les frais liés aux mesures conservatoires  |  |
| Avance sur les frais d'huissiers, de serrurerie, de menuiserie et de plomberie  | *  |
| Organisation et prise en charge du gardiennage des locaux devenu vulnérable suite à un sinistre   | Maximum 2 jours  |
| Vêtements et objets de première nécessité   | 240 € par personne avec un maximum de 960 € pour la famille                  |
| Avance de fonds (sans intérêts) en cas de difficultés financières suite à un sinistre   | Maximun 3 200 €  |
| Aide ménagère pour la remise en état des lieux  | Maximum 240 €  |
| Hébergement provisoire en cas d'impossibilité d'occuper les locaux sinistrés  |  |
| Frais d'hôtel   | 32 € par nuit, par bénéficiaire pendant 2 nuits maximum                      |
| Organisation et prise en charge du voyage des enfants âgés de moins de 15 ans chez un proche acceptant de les accueillir  | Frais de transport   |
| Organisation et prise en charge des frais d'une assistance maternelle au domicile du bénéficiaire   | 10 heures par jour avec un maximum de 2 jours consécutifs                    |
| Déménagement suite à un sinistre  |  |
| Informations sur les démarches administratives à accomplir  | ·  |
| Mise à disposition d'un véhicule utilitaire   | 460 €  |
| En cas d'impossibilité d'occuper les locaux pendant plus de 30 jours consécutifs :<br>organisation du déménagement et éventuellement versement d'une avance de fonds correspondant au frais de démenagement | Maximum 3 200 € (dans un rayon de 50 km du domicile sinistré)                |
| Dépannage vie pratique  |  |
| Frais d'intervention d'un serrurier (frais de réparation exclus)  | 80 €   |
| Communication des coordonnées téléphoniques des entreprises situées dans un rayon de 30 km du domicile  |  |
| Transmission des messages urgents   | ·  |

#### PRESTATIONS EN CAS D'HOSPITALISATION SUITE A UN ACCIDENT SURVENU A DOMICILE

| GARANTIES  | MONTANTS  |
|--|---|
| Urgence au domicile  |   |
| Aide pour la recherche d'un médecin, organisation et prise en charge du transport à l'hôpital, aide pour le retour au domicile.  |   |
| Garde d'enfants âgés de moins de 15 ans à domicile : organisation et prise en charge des frais d'une assistance maternelle au domicile du bénéficiaire.  | 10 heures par jour avec un maximum de 2 jours consécutifs |
| Organisation et prise en charge du voyage des enfants âgés de moins de 15 ans chez un proche acceptant de les accueillir ou venue d'un proche pour garder les enfants au domicile du bénéficiaire. | Frais de transport  |
| Organisation et prise en charge du gardiennage des animaux (chiens, chats) à domicile ou dans un centre agréé.   | 240 € sur une période de 30 jours maximum                 |